

LA MRCVO PRÉSENTE SON TOUT NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

VAL-D'OR, LE 18 MARS 2015. – Dans le but de maintenir et de stimuler le développement local et régional de son territoire, la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) dévoile la restructuration envisagée pour le développement économique, effectif dès le 1^{er} avril prochain.

Un tout nouveau mandat

Le nouveau mandat de la MRC à l'égard du développement local et régional sera d'offrir des services dont un entrepreneur privé ou une organisation peut avoir besoin. Que ce soit pour démarrer une entreprise ou un projet en économie sociale, entreprendre une phase de croissance ou assurer leur relève, la MRC met des professionnels à disposition pour accompagner les entrepreneurs dans leur démarche. Elle souhaite offrir à la population de son territoire des services de première qualité en entrepreneuriat : « *Malgré les changements qui touchent le développement économique de notre territoire, la MRC a élaboré des stratégies qui permettront de conserver l'expertise dont bénéficiaient les entrepreneurs et organisations d'ici* », explique Jean-Maurice Matte, préfet de la MRCVO.

Un modèle réparti sur les trois pôles

Le modèle retenu prévoit répartir les responsabilités du développement économique sur le territoire entre les organismes existants dans les trois pôles de la MRC, soit :

- La Corporation de développement industriel et commercial de Val-d'Or (CDIC);
- La Corporation de développement économique de Senneterre (CDES);
- La Société de développement économique de Malartic (SDEM).

Ces organisations poursuivront leurs actions respectives, tout en assumant certains mandats établis de façon consensuelle avec la MRC. Selon la provenance du client, une des trois corporations présentes sur le territoire fera une première rencontre et l'analyse préliminaire de la demande sera redirigée, au besoin, en fonction des rôles et mandats des organisations. Les CDIC, CDES et SDEM se chargeront des commerces et services, des industries ainsi que des projets structurants. La MRC, quant à elle, s'occupera de la ruralité, de l'économie sociale, de l'analyse financière et des outils de communication.

Intégration de trois employés du CLDVO

Trois employés de l'ancien Centre local de développement de la Vallée-de-l'Or (CLDVO) seront intégrés à la MRC dès le 1^{er} avril. Ceux-ci concentreront leurs énergies dans la gestion des fonds et dans le soutien et l'accompagnement des trois corporations et des entreprises d'économie sociale.

Deux à trois nouveaux postes seront également créés dans les trois corporations nommées ci-haut. Au final, le nombre d'employés sur l'ensemble du territoire travaillant pour le développement économique restera sensiblement le même, et ce, malgré la suppression du CLDVO.



Création d'un nouveau comité

Un comité sera mis sur pied afin d'assurer un suivi adéquat entre ces trois organismes et la MRC. Son rôle sera de :

- supporter la démarche économique du territoire de la MRC;
- collaborer avec le coordonnateur et les agents de développement économique;
- recevoir, analyser et accepter les demandes et projets reçus en lien avec les divers programmes et financement offerts par la MRC;
- recommander au conseil des maires, l'acceptation des demandes et projet;
- élaborer un plan stratégique de développement économique de la MRC.

Ce comité sera formé de 9 membres en provenance des pôles de la MRC ainsi que d'un président. Chacun des pôles comptera trois représentants, soit un élu municipal, un représentant du milieu des affaires et un représentant par organisme (CDIC, CDES et SDEM).

Rappel des faits

Rappelons qu'en novembre dernier, le gouvernement et les représentants des municipalités signaient une nouvelle entente sur la gouvernance régionale et un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015. Ainsi, 300 millions de dollars ont été coupés aux budgets des organismes de développement local et régional.

– 30 –

Source : Jenny-Lee Falardeau
Agente en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
jennyleefalardeau@mrcvo.qc.ca